

Séance du 16 décembre 2009

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 10 décembre 2009, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.*

**PRESENTS** : Dr Grenet, Maire-Président, M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Boé, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipe, M. Barrère, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : Mme Chabaud-Nadin à Mme Demont, Mme Salducci à Mme Doucet-Joyé, M. Bergé à M. Aguerre, M. Ugalde à M. Barrère.

**ABSENTE** : Mme Loupien-Suarès.

**SECRETAIRE** : Mme Doucet-Joyé.

**OBJET** : INFRASTRUCTURES ET ESPACES PUBLICS - Aménagement d'un parc de stationnement à la Floride - Convention de financement avec la Communauté d'Agglomération Bayonne-Anglet-Biarritz.

M. Pommiez présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La Ville de Bayonne, maître d'ouvrage, procède actuellement à l'aménagement d'un parc relais comportant 195 places de stationnement sur une partie des anciens jardins familiaux de la Floride.

Cet aménagement sera utilisé par les visiteurs de la Plaine d'Ansot, les usagers et spectateurs des divers équipements sportifs mais aussi par les visiteurs se rendant à l'hôpital de Bayonne.

Une convention avec le Centre Hospitalier de la Côte Basque a été soumise au Conseil municipal du 22 octobre dernier pour une participation financière de celui-ci à hauteur de 80 000 € sur les travaux estimés à 200 000 € TTC.

La Communauté d'Agglomération participera quant à elle à hauteur de 43 600 € représentant 50 % du solde des dépenses HT estimées.

La convention de financement jointe en annexe définit les modalités de cette participation.

Je vous propose d'approuver les termes de ladite convention et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

Adopté à la majorité.

Mme Pibouleau-Blain s'abstient.

M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipé, votent contre.

Ont signé au registre les membres présents.